

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-377
Référence Nomenclature n°8.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle des Solidarités, Cohésion Sociale et CCAS
Service en charge : Mission Inclusion Sociale et Politique de la Ville

Objet : Approbation du Rapport Annuel 2022 de la Dotation de Solidarité urbaine et de la Cohésion Sociale (DSUCS)

Vu les articles L2334-15 à L2334-18-4 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Cohésion Sociale ;

Vu la délibération de la Ville de Firminy N°2016-101 relative à la Convention d'Application Territoriale du Contrat Ville 2015-2022 en date du 29 mars 2016 ;

Considérant que la Commune de Firminy a bénéficié de la part de l'Etat en 2022 d'un versement de 2 285 153€ au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Cohésion Sociale, pour le financement d'opérations et d'actions destinées au développement social et urbain de la Commune,

Considérant qu'il y a nécessité d'élaborer un rapport annuel relatif à l'exercice 2022, qui rend compte des actions réalisées dans le cadre de la politique de cohésion sociale et urbaine de la ville,

Et vu le Rapport de la Dotation de Solidarité urbaine et de la Cohésion Sociale tel que rapporté en annexe,

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Prendre acte du rapport annuel portant sur les actions de développement social et urbain réalisées en 2022 dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, qui est annexé à la présente délibération,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-377
Référence Nomenclature n°8.5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND** acte du rapport annuel portant sur les actions de développement social et urbain réalisées en 2022 dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, qui est annexé à la présente délibération,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 05 Décembre 2023

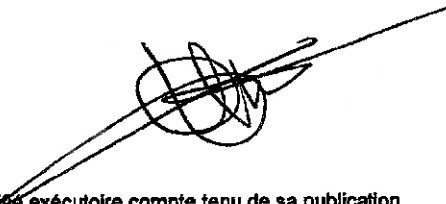
Le Secrétaire de Séance,

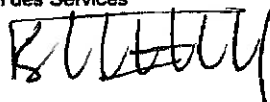
Daniel LOMBARDIN



Le Maire,

Julien LUYA


Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 11/12/23.....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 05 DECEMBRE 2023

**Approbation du Rapport Annuel 2022 de la Dotation de Solidarité
urbaine et de la Cohésion Sociale (DSUCS)**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 28 Novembre 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 05 Décembre 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 22), M. CHANUT Robert, M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan (à partir de 20 h 05), Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (à partir de 18 h 12), Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, Mme GIBERNON Daniëlle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire (à partir de 18 h 17).

POUVOIRS : M. GRANGE Gaëtan (jusqu'à 20 h 05) à Mme GIL Nathalie, Mme FILLOUX Tiffanie à Mme SUZAT GIULIANI, M. MENDES José à M. PETIT Marc, Mme PUTOT Anne-Sophie à M. CHARTRON Jean-Paul.

ABSENTS : Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 22), M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 18 h 12), Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 17).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOMBARDIN Daniel

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de membres présents : 30
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de membres absents : 0
Nombre de votants :

